

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	15 Mars 2018	Séance du : 28 Mars 2018
		L'An Deux Mille dix-huit, le 28 Mars à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	Votes : 38	
Présents : 31	Pour : 38	
Absents : 7	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Etaients présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIERE (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Absents représentés : M. Marc FAVIER (Canet) représenté par Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) représentée par M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), M. Alain BLANQUER (Lieurans Cabrières) représenté par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : M. Henri JURQUET (Brignac), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Georges GASC (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc).

### **Objet : Compte administratif 2017 – Budget annexe de la ZAC de la Salamane**

Monsieur BRUN expose ce qui suit :

Conformément au projet de Compte administratif 2017 du budget annexe de la ZAC de la Salamane, il est proposé au Conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2017,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2017	Chap.	Désignation	CA 2017
011	Charges à caractère général	59 629.06	70	Produits des ventes	110 000.00
66	Charges financières	174 052.53	75	Autres produits	1.13
042	Opérations d'ordre entre section	6 056 819.45	77	Produits exceptionnels	236.21
043	Opérations d'ordre intérieur section	174 052.53	042	Opérations d'ordre entre section	6 180 263.70
			043	Opérations d'ordre intérieur section	174 052.53
<b>Total</b>		<b>6 464 553.57</b>	<b>Total</b>		<b>6 464 553.57</b>
Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2017	Chap.	Désignation	CA 2017
16	Emprunts et dettes assimilées	351 747.38	040	Opérations d'ordre entre section	6 056 819.45
040	Opérations d'ordre entre section	6 180 263.70	001	Résultat antérieur reporté	1 085 270.85
<b>Total</b>		<b>6 532 011.08</b>	<b>Total</b>		<b>7 142 090.30</b>
<b>Excédent 2017</b>					<b>610 079.22</b>

Considérant que Monsieur le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2017- Budget annexe de la ZAC de la Salamane,

Le Conseil communautaire, oui l'expose de Monsieur BRUN et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif 2017 du budget annexe ZAC de la Salamane,

**CONSTATE** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire,

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX